

DEC171230DAJ

Décision portant nomination de Mme Virginie Charpentier aux fonctions de responsable du Pôle Responsabilité pénale et Maîtrise des Risques de la direction des affaires juridiques

LE PRESIDENT

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

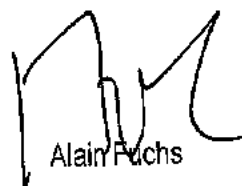
Sur proposition du directeur général délégué aux ressources,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Virginie Charpentier, ingénieure d'études, est nommée responsable du Pôle Responsabilité pénale et Maîtrise des Risques de la direction des affaires juridiques à compter du 1^{er} mai 2017, en remplacement de Mme Julie Zeler appelée à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 AVR. 2017**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 00